

Rapport de la Présidente

Séance publique du
vendredi 6 décembre 2019

2^{ème} Commission

N° CD-2019-5-2-1

Service instructeur

DGS - Service du contrôle de gestion et pilotage
politiques publiques

Service consulté

RAPPORT ANNUEL SUR LE FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM)

Résumé : Rapport annuel décrivant la situation financière des sociétés d'économie mixte (SEM et SPL) dont le Département du Haut-Rhin est actionnaire. L'analyse porte également sur trois autres organismes : ADAUHR, Colmar Habitat et Habitats de Haute-Alsace.

La Loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, codifiée à l'article 1524-5 alinéa 7 du Code Général des Collectivités territoriales précise que chaque année les collectivités territoriales « se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au conseil d'administration et au conseil de surveillance des SEM dans lesquelles elles ont une participation ».

L'analyse présentée ici s'étend à la SPL CITIVIA (société publique locale), l'agence technique départementale ADAUHR, Centre-Alsace Habitat et Habitats de Haute-Alsace.

Globalement, la situation de ces sociétés et organismes présentés dans ce rapport est bonne. A noté toutefois le décalage du plan d'activité de CITIVIA-SEM qui se trouve décalé dans le temps, ce qui retarde le redressement économique de la société.

Les SEM et SPL

Durant l'exercice 2018 le Département a été actionnaire de 2 SEM et d'une SPL :

- ALSABAIL : Alsacienne de crédit-bail immobilier ;
- CITIVIA- SEM : société d'économie mixte dédiée à l'aménagement, la construction et la gestion d'équipements publics ;

- CITIVIA-SPL : société publique locale d'aménagement, dédiée à l'aménagement, la construction et la gestion d'équipements publics.

Pour les SEM et SPL, la participation globale du Département est de 3 238 490 € ; le montant des avances consenties à ces sociétés, particulièrement à ALSABAIL, est de 12 870 486 €.

L'exercice 2018 permet de constater un volume d'activité inférieur aux objectifs pour CITIVIA-SEM, dû notamment à des décalages d'opérations.

L'exercice 2018 permet de constater une forte augmentation de la production de CITIVIA-SPL mais un résultat net qui reste négatif.

L'exercice 2018 permet de constater une baisse importante du produit net bancaire de ALSABAIL mais un résultat net qui reste excédentaire.

Commentaires et chiffres détaillés sont annexés à la présente communication.

Les autres structures

La situation financière de l'ADAUHR est en baisse au niveau de l'activité mais les équilibres du bilan sont respectés.

La situation d'Habitats de Haute Alsace ne présente pas de risques particuliers : les ratios financiers sont équilibrés, et l'endettement, largement couvert – dont une partie est garantie par le Département- est inhérent à l'activité. Le niveau d'encours d'emprunts garantis par notre collectivité est de 78 471 263 € au 31/12/18, les avances en cours sont de 56 856 €.

La situation de Centre-Alsace Habitat est également de bonne tenue : équilibres financiers respectés, situation excédentaire, activité génératrice de ressources et l'endettement, largement couvert –dont une partie est garantie par le Département- est inhérent à l'activité. Le niveau d'encours d'emprunts garantis par notre collectivité est de 51 972 972 € au 31/12/18.

Commentaires et chiffres détaillés sont annexés à la présente communication.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de me donner acte de cette communication et des annexes qui s'y rapportent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT